

## Conseil consultatif de l'opération d'intérêt national Orly-Rungis/Seine-Amont

### Rencontre de travail Vendredi 6 juin 2008

#### **« Quelles « vocations économiques » pour un territoire qui prene appui sur ses filières traditionnelles et ancre son projet dans la métropole francilienne de demain ? »**

La mise en place de l'Opération d'Intérêt National – qui procède de la volonté commune de l'Etat et des collectivités locales d'accélérer le réaménagement et le développement urbain et économique de ce territoire (situé en première couronne parisienne, entre Paris et l'aéroport d'Orly, de part et d'autre de la Seine), avec un objectif de construction de 3 000 logements par an et de création nette de 1 000 emplois nouveaux par an – s'est traduite par :

- la création, en 2007, d'un établissement public d'aménagement (l'EPA – ORSA), doté de moyens d'études et de conduite d'opérations, lequel a engagé l'élaboration d'un « plan stratégique directeur » (plan d'urbanisme de référence pour l'aménagement et le développement du territoire d'Orly-Rungis/Seine-Amont), et qui va engager et conduire dans le territoire, directement ou avec d'autres opérateurs, des opérations d'aménagement et d'urbanisation ;

- la mobilisation de moyens financiers, notamment dans le cadre du CPER, pour la réalisation d'infrastructures (nouveaux franchissements de Seine, requalification de boulevards urbains et aménagements de transports en commun en sites propres, action foncière...).

L'Opération d'Intérêt National traduit ainsi une volonté d'accélérer les processus de changement et de développement d'Orly-Rungis – Seine Amont. Elle implique de définir un projet ambitieux qui ancre le territoire dans la métropole francilienne de demain.

Orly-Rungis/Seine-Amont représente un socle historique de développement, en Ile-de-France, de secteurs d'activités diversifiés. Il a été marqué par l'essor de l'agro-alimentaire et de la logistique ainsi que par le développement des savoir-faire en matière de santé, de services urbains... Aujourd'hui, en prenant appui sur ces filières traditionnellement ancrées dans le territoire, les acteurs locaux ont identifié des secteurs d'activités à fort potentiel, support d'une vitalité économique future : notamment les éco-industries et l'environnement, la santé, la logistique urbaine, l'électronique et la mécanique de précision.

Une caractéristique marquante d'Orly-Rungis – Seine Amont est la présence d'un tissu dense de PME/PMI constituant son ossature économique. Cependant, sa fragilité et les problèmes qu'il rencontre (financement de la recherche, difficile accès au marché, commercialisation des innovations...) obligent à déterminer les leviers potentiels pour susciter des synergies et des liens collaboratifs entre entreprises. Les acteurs économiques et sociaux s'interrogent en particulier sur l'opportunité de saisir des effets « cluster » s'appuyant sur ces PME/PMI et la façon de les intégrer à la dynamique des pôles de compétitivité.

Outre ses spécificités économiques, le territoire dispose d'atouts significatifs pour définir son projet et affirmer son positionnement stratégique dans le contexte régional. Il bénéficie notamment de la présence de lieux et d'acteurs emblématiques, à même de porter une dynamique, tels que l'aéroport d'Orly, le MIN de Rungis, les Ardoines, le centre de triage de Villeneuve-Saint-Georges ou encore la Seine. Il jouit également de l'implantation de centres de formations et de recherches (Universités Paris XII – Val-de-Marne et Paris VI) et d'un dynamisme culturel incarné entre autre par le Mac Val et le Festival de l'Oh !.

Toutefois, les acteurs économiques et sociaux s'accordent sur le fait que le territoire n'a pas pris une place à la mesure de ses ambitions au sein de l'agglomération. Le mode de fonctionnement

centralisé de la métropole a longtemps confiné Orly-Rungis – Seine Amont, comme d'autres banlieues, dans un rôle de « territoire servant », interrogeant aujourd'hui sur l'image, l'identité dont il souhaite se doter et sur le rôle qu'il peut prendre à l'échelle régionale.

- Quelles alternatives s'offrent à un territoire qui cherche à asseoir son développement et celui de ses habitants ? Vers quelles vocations peut-il ou doit-il se tourner ?
- Certains secteurs d'activités constituant de véritables potentiels de développement, comment accompagner leur mutation, notamment en tenant compte de l'évolution du contexte urbain ? Comment intégrer les éléments d'identité économique à la dynamique d'un territoire ?
- Comment prendre appui sur des filières traditionnellement ancrées dans un territoire pour développer celles de demain ? Quels moteurs de développement ou secteurs d'excellence mettre en avant ?
- Faut-il préserver une diversification des activités ou, au contraire, l'évolution du contexte urbain, l'accroissement de la compétitivité territoriale,... doivent-ils se traduire par une spécialisation des territoires ?
- Comment un territoire peut-il renvoyer une image valorisante en adéquation avec les réalités de son évolution ?